



Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Lomé (Togo) du 30 mars au 1^{er} avril 2010

Avis conjoint sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest
(par les pays membres du CILSS, de la CEDEAO et leurs partenaires)

L'Est du Sahel menacé par une crise alimentaire et pastorale

A l'issue de la campagne agricole 2009-2010, des millions de personnes, en particulier en milieu pastoral et agropastoral sont en situation d'insécurité alimentaire au Niger, au Tchad et au Nord Est du Mali. Le CILSS et ses partenaires renouvellent leur appel à une réponse urgente pour faire face à la situation.

La production céréalière au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour la campagne agricole 2009-2010 est estimée à 51 101 000 tonnes, dont : 10 867 000 tonnes en riz, 15 790 000 tonnes en maïs et 26 626 000 tonnes en autres céréales. Cette production céréalière globale est en baisse de 2% par rapport aux récoltes de l'année dernière.

Dans les pays du Sahel, cette production céréalière est estimée à 16 millions de tonnes et est en baisse de 9% par rapport à celles de l'année dernière et en hausse de 11% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. ***Cependant, des baisses très significatives de productions céréalières, de l'ordre de 31% à 34% par***

rapport à l'année dernière, ont été enregistrées au Niger et au Tchad. Le déficit est encore plus marqué dans les parties sahéliennes de ces pays.

En outre, pour la deuxième année consécutive, d'importants déficits fourragers ont été enregistrés dans les zones pastorales et agropastorales au Niger, au Tchad et au Nord Est du Mali et du Burkina. De plus, l'insuffisance d'eau d'abreuvement et le niveau élevé des prix des céréales combiné à la baisse de la valeur du bétail exacerbent les difficultés en milieu pastoral. Cette nette détérioration des termes de l'échange bétail/céréales limite l'accès alimentaire des ménages pastoraux et agropastoraux qui sont les plus vulnérables.

Parmi les pays les plus affectés, au Niger, 2 700 000 personnes sont en situation de vulnérabilité critique. Au Tchad, près de 2 000 000 de personnes ont besoin d'assistance d'urgence.

La situation nutritionnelle reste toujours préoccupante, en particulier pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ou allaitantes. Les taux de malnutrition aiguë enregistrés dans la plupart des pays du Sahel sont très élevés. Ces taux dépassent le seuil d'urgence dans certaines zones du Niger et du Tchad. Cette situation risque de s'aggraver avec l'état d'insécurité alimentaire. Il faut souligner que cette situation sévit dans un contexte de malnutrition chronique élevée qui mérite également une attention soutenue.

La dynamique actuelle des flux commerciaux céréaliers permet l'approvisionnement des zones déficitaires de l'Est du Sahel à partir des zones excédentaires de l'Afrique de l'Ouest, principalement en maïs. Toutefois, ce fonctionnement normal des marchés ne pourra pas régler les problèmes critiques d'accès alimentaire des populations vulnérables.

Pour faire face à cette situation, il est impératif pour les Etats de :

- Développer en urgence des actions d'appui aux populations du Sahel Est (Niger, Tchad, Nord Mali), à travers l'assistance alimentaire, le renforcement des moyens d'existence et la supplémentation alimentaire aux groupes de populations vulnérables (enfants et femmes enceintes et allaitantes) ;

- Renforcer la prise en charge des cas de malnutrition sévère et modéré en particulier au Niger et au Tchad ;
- Faciliter l'accès aux aliments de bétail pour les éleveurs par la distribution des aliments et la suspension temporaire des taxes sur les aliments et la réhabilitation des points d'eau ;
- Prendre des mesures pour prévenir les conflits qui pourraient naître entre agriculteurs et éleveurs à cause de la descente précoce des pasteurs transhumants des zones soudanaises vers les pays côtiers ;
- Eviter toutes mesures restrictives formelles et informelles à la libre circulation des produits vivriers pour éviter le surenchérissement des prix des denrées ;
- Renforcer le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure pour réajuster la réponse le cas échéant.

A l'UEMOA et à la CEDEAO

- Envisager dans l'immédiat une réponse régionale en appui aux efforts déjà déployés par les Etats et les partenaires techniques et financiers.

Fait à Lomé, le 1^{er} avril 2010

